

La fécondité en Europe

UNE des recommandations votées à la deuxième Conférence démographique européenne de Strasbourg invitait les gouvernements « à se préoccuper des incidences à long terme sur le plan social, économique, écologique de la croissance démographique ainsi que de la population stationnaire », en d'autres termes à veiller aux effets, et de l'augmentation, et de la stagnation des populations.

Cette ambivalence reflète la divergence d'opinion des spécialistes européens en matière de politique selon qu'ils relèvent de pays à haute densité (Pays-Bas, Angleterre par exemple) ou de pays à faible densité (France). Cette relativité, logique, des politiques à préconiser appellerait d'ailleurs des études nombreuses sur les interactions entre le développement économique et la croissance (ou la stagnation) démographique selon les densités, les ressources en investissements et les structures économiques.

Si la Conférence de Strasbourg a buté sur un gros point d'interrogation en ce qui concerne la politique de croissance à conseiller, elle a apporté des enseignements nombreux quant à la fécondité et à son évolution récente.

Les données chiffrées utilisées ici sont extraites du rapport présenté à la Conférence (1).

A. — La fécondité diminue, elle se concentre sur un modèle de famille à 1, 2 ou 3 enfants avec une descendance finale moyenne se situant presque partout entre 2,2 et 2,7 enfants par ménage.

La baisse de la fécondité en Europe a débuté en France vers la fin du XVIII^e siècle avec quelque

cent années d'avance sur les pays voisins ; mais ailleurs la baisse, plus tardive, fut beaucoup plus rapide (1). Si l'antériorité de la dénatalité française est indéniable, la fécondité est tombée au-dessous de la nôtre dans d'autres pays (2).

Depuis 1946, on distingue quatre périodes, à peu près analogues dans tous les pays européens :

1. Jusqu'aux premières années 1950, une phase de fécondité forte dite « de récupération » (sauf en Allemagne fédérale).

2. Puis des taux « en plateau » jusqu'aux années 1954 à 1957, selon les pays (l'Italie, l'Espagne et le Portugal font exception avec une baisse continue).

3. Ensuite, jusqu'en 1963 ou 1964, une période de hausse de la fécondité.

4. Enfin une baisse générale qui semble se poursuivre.

Ce n'est d'ailleurs pas la moindre surprise qu'apportent les phénomènes démographiques que ces synchronismes à quelques années près par-delà les frontières, les situations et les régimes.

Si l'on compare, en 1968, la descendance à vingt-quatre ans de la génération née en 1943 à celle de la génération née en 1931 (3), on constate

(1) En Angleterre, 4,5 naissances pour la génération née en 1850 et 2,52 pour celles nées de 1881 à 1890 ; en Allemagne, 5 pour celles nées entre 1846 et 1855 et 2,38 pour celles nées entre 1891 et 1900.

(2) Les points bas de la fécondité correspondent, en France, aux générations nées de 1891 à 1900 (1,98), en Suède, à celles nées de 1901 à 1910 (1,84), en Angleterre, à celles nées de 1905 à 1910 (1,81), en Allemagne, à celle de 1920 (1,9).

(3) La descendance finale de la génération née en 1931 est de 2,7 aux Pays-Bas, 2,60 en France, 2,37 en Angleterre, 2,31 en Italie et en Belgique, 2,22 en Allemagne fédérale et 2,17 en Suède.

(1) L. Tabah : « Rapport sur les relations entre la fécondité et la condition économique et sociale de la famille en Europe ». Conseil de l'Europe, 149 pages.

une précocité dans la constitution de la famille (1) (ne serait-ce que du fait que l'âge au premier mariage a été partout avancé). Il semble aussi que le délai entre mariage et première naissance se réduise, ce qui décale donc la fécondité vers les âges plus jeunes mais peut-être sans agrandissement de la descendance finale. En Suède, en Angleterre, la précocité accrue des naissances provient, pour une part non négligeable, de l'accroissement des naissances illégitimes (2).

La seconde observation porte sur le resserrement de la fécondité sur des modèles « moyens » : la proportion des couples sans enfant se restreint par rapport à l'entre-deux-guerres (notamment en France) et celle des couples ayant quatre enfants ou plus diminue ; ce dernier trait apparaît même en Europe de l'Est.

Notons aussi que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en Europe orientale, la fécondité a continué à diminuer et la plus basse a été atteinte récemment par les générations nées après 1930.

B. – Les différences de fécondité selon la région, le statut socio-professionnel, le revenu, la religion, l'instruction s'atténuent.

Les recherches par région faites à l'occasion de la Conférence de Strasbourg montrent que les écarts de fécondité diminuent depuis deux ou trois décennies ; ils demeurent encore sensibles ne serait-ce que du fait que les descendances actuelles reflètent la fécondité antérieure des couples de tous âges. Ainsi, en Italie, la fécondité cumulée à trente-neuf ans pour 1 000 femmes, nées de 1906 à 1911, allait de 1 490 à 4 015 selon les régions (soit de 1 à 2,7) et pour les générations nées de 1926 à 1931 de 1 399 à 3 103 (de 1 à 2,2).

Aux Pays-Bas, les différences de fécondité entre provinces diminuent depuis dix ans ; en France aussi où l'éventail des départements se resserre puisque les extrêmes se réduisent de 100 à 245 en 1906, de 100 à 175 en 1962.

En réalité, ces écarts géographiques sont souvent dus à la fécondité différentielle selon profession et religion. En Hollande, la fécondité était, juste après la guerre, sensiblement plus élevée parmi les catholiques et parmi les agriculteurs que chez les protestants et les citadins ; il suffisait donc qu'une

région fût à majorité catholique et agricole et une autre protestante et citadine pour que les écarts s'additionnent. On perçoit ici, d'ailleurs, la difficulté de dissocier, en sciences humaines, les diverses causes qui agissent sur un fait social afin d'établir la part ou le rôle exact de chacune.

Un second trait se dégage de l'étude récente de la fécondité différentielle ; depuis le début du XXe siècle, la fécondité était généralement plus faible parmi les hauts revenus que chez les catégories les plus démunies (en ressources et culture). Désormais, la corrélation entre la fécondité et les revenus élevés ou les niveaux d'instruction devient positive. On parle de courbe en U de la fécondité, celle-ci étant plus élevée à la fois parmi les milieux agricoles modestes, les manœuvres et ouvriers peu qualifiés et parmi les cadres supérieurs et les professions libérales, tandis qu'elle est basse chez les employés, commerçants, artisans et cadres moyens. On le constate en France (1), en Italie du Nord, en Suède, aux Pays-Bas (2). Il s'agit là, en vérité, de deux types différents de natalité élevée : d'une part, une fécondité **partiellement involontaire** dans les milieux qui ne disposent ni de l'information, ni des ressources pour la limiter et, à l'autre extrémité, d'une fécondité volontaire assumée par les familles aisées qui, grâce à leurs ressources, peuvent élever une famille plus nombreuse. La fécondité plus faible entre ces deux pôles est celle des catégories sociales informées en matière de contraception mais aux ressources plus réduites, ce qui implique plus fréquemment le travail de la femme, donc une certaine entrave à la procréation.

Dans les pays de l'Est, les écarts de fécondité plus grands malgré la baisse d'ensemble (3) sont, contrairement à ce qui se passe désormais à l'Ouest, très sensibles entre les femmes sans instruction et celles ayant dépassé l'enseignement secondaire (en Hongrie en 1966, respectivement 4,06 et 1,24 nés vivants par femme).

C. – L'activité de la femme interfère avec la fonction maternelle. Dans la plupart des pays européens étudiés, la fécondité est plus faible parmi les femmes actives que parmi les non-actives

(1) En Suède, après dix ans de mariage, 88 % de la descendance finale est née et le pourcentage est de 80 % dans de nombreux pays d'Europe occidentale ; en France, en 1962, il apparaissait que 77 % des enfants étaient nés au cours des dix premières années du mariage (voir « Nuptialité et fécondité selon le milieu socio-professionnel », par G. Calot et J.-C. Deville, *Economie et statistiques* No 27).

(2) Il faut également noter une tendance à l'augmentation des conceptions pré-nuptiales (la naissance intervenant moins de huit mois après le mariage) ; en France, cette fréquence passe de 15 % vers 1950-1955, à 25 % en 1970.

(1) En France, après dix ans de mariage, la fécondité est maximale parmi les femmes ayant fait les études les plus courtes et des études longues. L'écart entre les catégories socio-professionnelles extrêmes en matière de fécondité, qui était de 1 à 1,6 avant-guerre, allait de 1 à 1,47 après-guerre (couples formés de 1945 à 1951 pendant leurs dix premières années de mariage).

(2) La fécondité des couples catholiques, en 1960, était de 3,4 enfants en descendance finale contre 2,6 pour les membres de l'Eglise réformée de Hollande ; en 1968 elle est inférieure.

(3) En 1967, la fécondité s'éteignait en Bulgarie de 1,47 à 3,02 nés vivants par femme selon les professions, en Hongrie de 1,54 à 2,24, en Pologne de 1,84 à 3,24, en Tchécoslovaquie (en 1961) de 1,68 à 2,81.

bien qu'une analyse fine de certaines enquêtes oblige à introduire des nuances : les travailleuses indépendantes ont fréquemment une fécondité plus élevée que les salariées ; les femmes qui attachent un grand intérêt à leur travail ont une fécondité moindre que celles qui travaillent par obligation pour améliorer le niveau de vie du ménage. En Allemagne fédérale, la fécondité des femmes actives placées dans les tranches de revenu maximum est identique à celle des femmes inactives dans les foyers les plus pauvres ; le même phénomène se retrouve en Belgique : des revenus féminins élevés correspondent sans doute à des professions libérales, ce qui permet à la femme de concilier travail et maternité. Notons également que nombre de femmes travaillent parce qu'elles n'ont pu avoir des enfants.

En Europe de l'Est, l'écart des fécondités entre femmes actives et inactives est plus grand qu'à l'Ouest.

Cet ensemble d'observations ressortit pour une bonne part à la logique : il est normal que les différences de fécondité dues aux différences professionnelles, sociales, culturelles s'atténuent à mesure que l'élévation générale du niveau de vie et que la démocratisation de l'enseignement rappro-

chent peu à peu ces conditions ; il est normal que le travail féminin, surtout lorsqu'il entraîne la femme hors du foyer, apporte des entraves à la fonction maternelle, donc à la fécondité ; il est évident qu'à la baisse considérable de la mortalité infantile depuis un demi-siècle doit correspondre une diminution sensible de la natalité, car c'est en enfants survivants que les couples mesurent leur descendance.

En revanche, d'autres conclusions sont plus inattendues : le rôle de plus en plus faible du facteur religieux, la précocité plus grande de la fécondité, la diminution du nombre des couples sans enfant, le maintien d'une natalité supérieure à deux enfants dans nombre de familles, malgré la dégradation relative de leur pouvoir d'achat, la fécondité plus élevée des couples à haut revenu (ces trois derniers faits s'inscrivant à l'encontre du malthusianisme), enfin les caractéristiques de la fécondité des pays de l'Est : son faible niveau et ses écarts importants.

Que ces conclusions soient logiques ou inattendues, elles convergent vers un modèle de fécondité, qui exprime l'influence des facteurs socio-économico-culturels sur la reproduction.

P. LONGONE.

LES LIVRES LUS

« Mythologie de notre temps » (1)

« Lorsque l'observation attentive scientifique des questions d'intérêt général, nous dit l'auteur, fait apparaître une représentation qui diffère de l'image courante, nous disons qu'il y a un mythe. » Cette mythologie pourrait donc aussi bien s'appeler ignorance. A. Sauvy s'attache surtout aux idées reçues erronées portant sur l'économie.

Que beaucoup de Français s'imaginent à la fois vivre dans une économie d'abondance, où l'expansion de la consommation n'aurait pas de limite, et dans une économie où le nombre des emplois est inexhaustible, est une première contradiction majeure. Si l'automatisation, l'immigration, les progrès de la productivité sont à proscrire parce qu'ils risquent de créer du chômage, comment pourrait-on améliorer le niveau de vie ?

Le désajustement entre la formation, l'orientation des hommes et les besoins de l'économie que l'auteur résume en une phrase « dans leur ensemble, les Fran-

çais ne désirent pas produire ce qu'ils veulent consommer » est une seconde contradiction fondamentale. La troisième, peut-être la plus grave, est que les Français attendent tout de l'Etat, tout en le considérant comme l'ennemi, ce qui est proprement une attitude de sujets et non de citoyens. Puisque l'ignorance des mécanismes et des faits économiques est, dans une très large mesure, la cause de ces mythes, de ces idées reçues inexactes, de ces mirages, une information objective, concrète, insistante de l'opinion serait indispensable.

Mais ces mythes, le plus souvent, ne sont pas seulement le fruit de l'ignorance, ils reflètent une collusion implicite entre les intérêts à courte vue des groupes et la méconnaissance de l'intérêt général.

Aussi cet ouvrage lucide est-il un livre courageux, car le rôle de l'importun qui prêche, seul, des vérités dans un monde qui, les trouvant désagréables, refuse de les entendre, n'est pas de tout repos.

P. L.

(1) A. Sauvy - Petite bibliothèque Payot - 10,5 19 cm - 238 pages.

SOMMAIRE DE « POPULATION » No 6 DECEMBRE 1971

- | | |
|-------------------------|---|
| L. ROUSSEL | La nuptialité en France, régionale et socio-professionnelle. |
| A. SAUVY | Aperçu sur la deuxième conférence démographique européenne. |
| L. HENRY et D. COURGEAU | Deux analyses de l'immigration à Paris au XVIII ^e siècle. |
| H. LE BRAS | Géographie de la fécondité française depuis 1921. |
| J. HOUDAILLE | La population de sept villages de Moselle au XVIII ^e et au XIX ^e siècles. |

DÉMOGRAPHIE

Natalités comparées (suite).

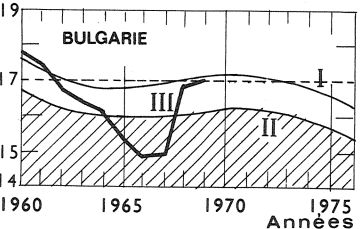
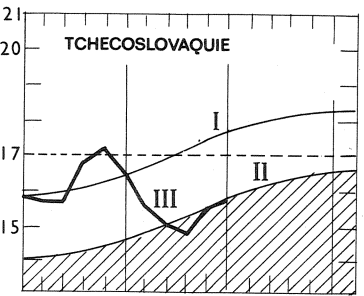
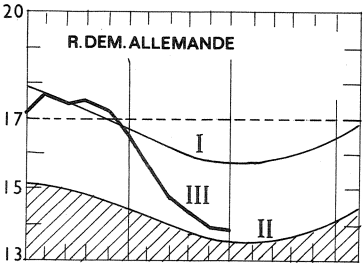
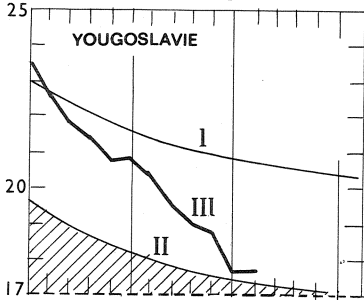
Dans *Population et Sociétés* No 39, nous présentons les graphiques établis par M. Bourgeois-Pichat, relatifs à la natalité dans les pays d'Europe de l'Ouest depuis 1921. Voici, sur les mêmes bases, les graphiques relatifs à l'Europe de l'Est. La courbe I, rappelons-le, correspond à ce qu'aurait été le taux brut de natalité si les taux de

fécondité étaient restés, dans chaque pays, ceux de 1961. La courbe II traduit la fécondité assurant tout juste la reproduction de la population ; lorsque la courbe III (taux de natalité réellement observés) entre dans la zone hachurée, le pays n'assure donc plus le remplacement de ses générations. C'est le cas de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Finlande. Si la baisse de la natalité se poursuivait en Autriche et en République démocratique allemande, ces pays seraient bientôt dans la même situation. Il semble que l'URSS, la Yougoslavie, la Bulga-

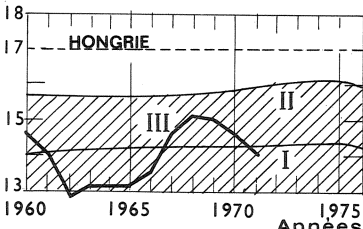
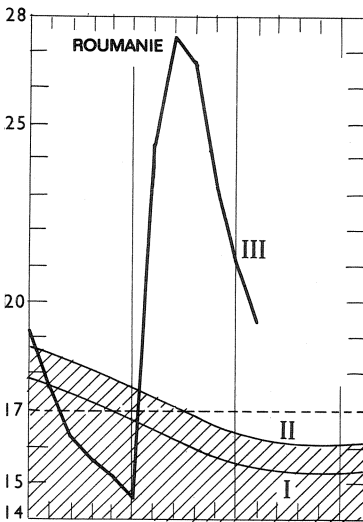
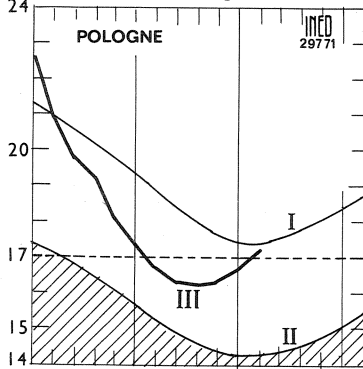
rie redressent légèrement une situation démographique sérieusement détériorée dans la dernière décennie. La Pologne se distingue par une remontée spectaculaire.

J. M.

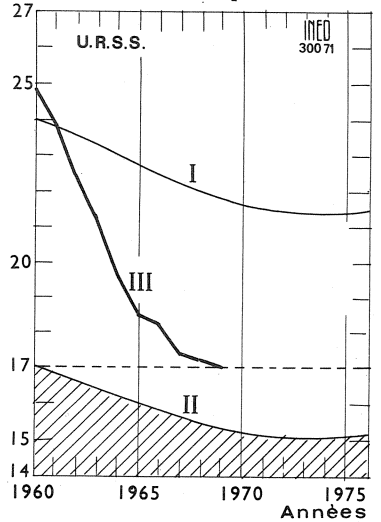
Taux brut de natalité pour 1.000



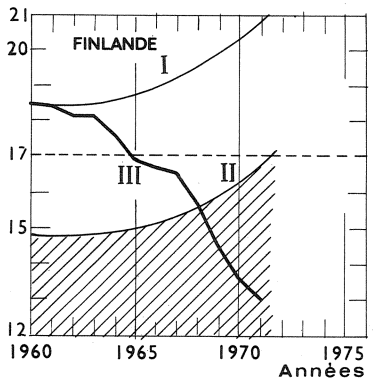
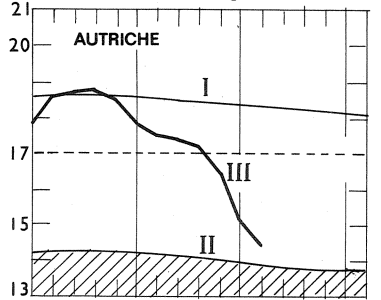
Taux brut de natalité pour 1.000



Taux brut de natalité pour 1.000



Taux brut de natalité pour 1.000



ERRATUM

Dans le tableau I du numéro 41 de *Population et Sociétés* relatif à la répartition de la population par âge, lire :

- URSS (g) ... 31,10 61,86 7,04
- au lieu de ... 32,10 63,22 8,68